

mer les autorités. Il est certain de reconnaître un des voleurs; nous ne savons point qu'elles démarches on a faites pour découvrir ces brigands; mais nous espérons, pour la sûreté publique, qu'ils seront bientôt amenés à la justice.

— Les sociétés d'agriculture méritent d'être encouragées; en voici une dont nous avons déjà parlé, et qui fait de grands progrès en France, c'est la confrérie de St. Joseph, c'est une société de religieux; ces bons gens, quoiqu'en disent les personnes du monde, réussissent toujours mieux que les autres, dans leurs entreprises, parce qu'ils cherchent Dieu, et non l'argent. Nous avons un bon exemple de leurs succès dans ce que font ici les Frères de la Doctrine Chrétienne; les Frères de St. Joseph trouveraient bien à s'occuper en Canada; nous profiterions de leur connaissances et de leurs pratiques dans la culture des terres. Voici ce qu'en dit l'*Ami de la Religion*, d'après le *Spectateur de Dijon*:

« La Société de St. Joseph se compose d'*ecclésiastiques* et de pieux jeunes gens connus sous le nom de *Frères de St. Joseph*. Elle a pour but de se consacrer à l'éducation chrétienne, industrielle et agricole des enfans indociles, négligés, ou même abandonnés; elle donne aussi des soins aux détenus et aux libérés, de tout âge et de toute condition, près desquelles l'autorité veut bien l'admettre.

« A Oullins, près Lyon, dans la maison du noviciat, les Frères de St. Joseph se forment aux exercices de leur vocation, dans un refuge d'enfans présentés par leurs parens, ou par des personnes charitables.

« A Cîteaux (Côte-d'Or), ils s'occupent à établir, sur les terres de l'ancienne abbaye, un nouveau *pénitencier agricole*, destiné à recevoir dans des catégories séparées, les jeunes vagabonds que la charité recueille et ceux que la justice condamne, et qu'il paraît urgent d'éloigner de la contagion des villes, afin de les amener, par là plus facilement à des habitudes de famille et de société honnête.

« C'est donc dans la vue d'affermir et de développer cette œuvre de charité, que nous faisons un appel aux jeunes gens vertueux qui, après avoir pris l'avis du directeur de leur conscience, se croiraient destinés par la divine Providence à venir généreusement partager les travaux des Frères de St. Joseph.

« Pour être admis parmi les Frères de St. Joseph, un sujet doit être: 1^o. âgé de 16 à 35 ans, et libre de tout engagement; 2^o. jouissant d'une bonne santé; 3^o. doué d'intelligence, surtout d'un jugement droit, d'un caractère ferme et en même tems docile; 4^o. disposé à tous les exercices d'une vie pauvre, laborieuse et dévouée; 5^o. muni de son extrait de naissance et de baptême, d'un certificat de bonne conduite délivré par M. le curé, d'un passeport ou certificat de M. le maire propre à servir de passeport; 6^o. fourni de deux habillemens complets, six chemises, six serviettes, six mouchoirs de poche, quatre paires de bas, deux paires de souliers; 7^o. comme la Société de St. Joseph n'exige pas de dot, elle n'est comptable de rien vis-à-vis des sujets qui se retireraient d'eux-mêmes, ou qu'elle serait obligée de renvoyer. Les prétendans peuvent se présenter à la maison d'Oullins, ou à celle de Cîteaux; les frais de voyage demeurent à leur charge; les lettres doivent être affranchies. La moisson est abondante; puisent de nombreux ouvriers y être envoyés!!

« L'abbé REY, supérieur.

« Je ne puis qu'applaudir à l'œuvre de M. l'abbé Rey; les succès qu'il a obtenus à Oullins, sont un gage de ceux qu'il aura à Cîteaux.

« Signé, † L.-J.-M. CARD. DE BONALD, arch. de Lyon. »

— On lit dans le *Courrier français*: « Vers le mois d'août, deux frères de la Trappe de la maison de Staouéli s'embarquèrent pour Constantinople; ils étaient appelés, au nom du gouvernement turc, par l'ambassade française, pour fonder un établissement agricole dans l'empire ottoman. Nous apprenons qu'à la suite de conférences nombreuses avec Moussa-Pacha, qui remplit dans le Divan les fonctions de ministre du commerce et de l'agriculture, la Porte vient de concéder aux Trappistes français des terrains importants, non loin de Constantinople, pour la formation d'un établissement modèle. Cette concession est faite à de certaines conditions: entre autres obligations on devra entretenir une pépinière et un jardin botanique qui subviendront, moyennant indemnité, aux besoins du gouvernement. »

— Voici encore d'intéressans détails sur l'établissement des Trappistes de Staouéli, en Algérie, l'une des plus belles entreprises de colonisation qui aient encore été faites sur cette terre devenue française.

Fondés avec une concession de terres incultes et une subvention de 62,000 fr., c'est-à-dire une somme ne représentant guère plus de 3,000 fr. de rentes, les Trappistes d'Alger ont créé un revenu qui peut être évalué maintenant à 25,900 fr. Et cependant ils ont une vaste hôtellerie gratuite pour les voyageurs, reçoivent dix visiteurs par jour. Tous les colons sans ouvrage, les convalescens des hôpitaux, les indigens sont sûrs de trouver là du travail, un abri et du pain; personne n'a jamais été refusé. Les Trappistes ont donné à leur fonds une augmentation de valeur de 400,000 fr. Ils vendent un excédant de bétail qui est vivement recherché, et la viande de Staouéli est partout reconnue pour la meilleure.

Ils ont plus de 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et un essai de vigne d'un hectare. (1) Ils ont en outre cultivé et ensemencé 300 hectares dont 180 défrichés et convertis en prairies, 45 en céréales, 11 de broussailles aménagées en bois-taillis, et enfin 10 de guérets, jachères et terres préparées. Ils élèvent 1,094 animaux, dont 50 bœufs, taureaux et vaches d'Afrique ou d'Europe, 600 bœliers, brebis et agneaux, 9 chevaux, 78 pores et 150 volailles. Ils nourrissent 100 individus, dont 60 religieux; 30 ouvriers civils et 10 visiteurs.

Ils ont élevé un monastère construit sur quatre faces, une grande et très-belle chapelle, une ferme, des moulins, divers ateliers de forge, serrurerie, charronnage, menuiserie, tonneur, boulangerie, magasins, buanderie, formant ensemble une construction de 147½ pieds de long, fours à chaux, enfin sur la grande route une vaste hôtellerie pour les voyageurs; la valeur de toutes ces constructions s'élève à plus de 500,000 fr.

— Le noble exemple donné par lord Shrewsbury, qui a dépensé plus d'un million pour faire construire et orner la belle église de Cheadle, trouve des imitateurs. Le 26 octobre dernier, l'on a posé à Buckland la première pierre d'une nouvelle église qui va être élevée par la munificence de sir Robert Trockmorton en l'honneur de St. Georges, patron de l'Angleterre. Une procession solennelle accompagnait le rév. docteur Rock quand il s'est rendu sur le terrain qu'il devait bénir. En tête de la procession marchait l'héritier de l'ancienne maison Trockmorton portant la croix, et suivi de trois de ses jeunes frères. Cette intéressante cérémonie avait attiré un grand concours de fidèles et de curieux.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Il existe, à la maison des Missions-Etrangères, à Paris, un vieillard âgé de 98 ans, né à Nuncq, canton de Saint-Pol. Quand il quitta le pays, il était à peine âgé de 10 à 12 ans. Il se rendit alors à Paris, entra dans les ordres et partit quelques années après pour la Chine en qualité de missionnaire. Il séjourna en Chine et aux Indes pendant l'espace d'environ trois quarts de siècle. Il y a deux ans, l'état de sa santé le força à rentrer en France; et à 96 ans il entreprit et supporta une traversée de six mille lieues. Ce digne vieillard se nomme Billet, et doit appartenir à la même famille que M. Billet, avocat à Arras et membre du conseil général pour le canton d'Avannes-le-Comte. Il manifestait, il y a peu de tems, à une personne du Pas-de-Calais de qui nous tenons ces détails, le désir de revoir son village, dont il est absent depuis plus de quatre-vingts ans.

— On écrit de Bernières-sur-Mer: « Notre beau village a été témoin, mardi dernier, d'une cérémonie religieuse bien touchante. Mlle. Henriette, fille du maire de cette commune, a abjuré solennellement le protestantisme et a reçu le saint sacrement de baptême des mains de l'humble et vénérable abbé Blin, nouveau curé du lieu. M. le comte de Pontécoulant et une jeune dame anglaise nouvellement convertie étaient les parrain et marraine de cette jeune néophyte. »

ANGLETERRE.

— Le comte de Montemolin a rendu visite à lord Palmerston. L'entrevue du ministre et du prétendant a duré une heure. Dimanche, le prince est allé à la chapelle catholique; où il a été reçu « avec les honneurs dus à son rang, » dit le *Morning-Post*, sans s'expliquer davantage.

IRLANDE.

— On écrit de Dublin, le 23 novembre: « Aujourd'hui a eu lieu, dans Music-Hall, la réunion convoquée par le lord-maire, à la demande des archevêques catholique et protestant

(1) Un hectare vaut environ 2 arpens 92 perches en superficie, mesure française.